

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt et un, le vingt décembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydraulique (SIRAH), dûment convoqué, s'est réuni au foyer rural de la commune du Châtelet, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Date de la convocation : 10 Décembre 2021

Nombre de membres présents : 11

Nombre de pouvoirs : 2

Vote : 13

Secrétaire de séance : M. François THOMAS

Présents : M. ALADENISE Pascal (Rezay), M. AUPETIT Fabrice (Beddes), M. BONNET Michel (St Baudel), M. DESABRES Claude (Châteaumeillant), M. FRAULAUD Jacques (Culan), M. GORGE Jean-Pierre (Morlac), M. HERAULT Gilles (Ardenais), M. LEJOT Pascal (Maisonais), Mme LERUDE Florence (Sidiailles), M. THOMAS François (St Jeanvrin), M. VAN COSTER Rémy (Loye sur Arnon).

Absents : M. BARRET Fabrice (Le Châtelet), M. BEDOILLAT Gérard (Venesmes), M. BISSON Patrick (Ineuil), M. BONNEAU Jacky (Saint Maur), MME BOUCHEROLLES Valérie (St Pierre les Bois), MME BOUVAT MARTIN Catherine (Préveranges), MME BRAUTIGAM Margot (Touchay), M. CHAGNON Bruno (Reigny), M. CHAMPAGNE Dominique (Lignièrès), M. CLEMENT Fabien (Vesdun), M. COLLIN Pascal (Marçais), M. DESIRE Guillaume (Ids St Roch), M. DURAND Gérard (Saint Saturnin), MME HUE Isabelle (Montlouis), MME JACQUIN-SALOMON Maryse (Chambon), M. LEBRERO Roger (Chezal Benoît), M. Daniel GAILLARD (La Celle Condé), M. MASSOT Sylvain (St Christophe le Chaudry), MME SOUPIZON Manon (St Hilaire en Lignièrès), MME WOZNIAC Angélique (Vilcelcelin).

Pouvoirs : M. CHAMPAGNE Dominique a donné pouvoir à M. BONNET Michel.

MME BOUCHEROLLES Valérie a donné pouvoir à M. AUPETIT Fabrice.

Objet : MODIFICATION BUDGETAIRE

Monsieur le Président prévient qu'une modification budgétaire doit être effectuée en raison d'un décalage dans le passage de l'année 2020 à l'année 2021. Un manque de 1103.54€ est relevé sur le compte des indemnités et sera compensé comme suit :

Dépenses	Chapitre 065	6531	Indemnités	+1104€
Dépenses	Chapitre 011	6068	Autres fournitures	-1104€

La modification budgétaire a été approuvée à l'unanimité avec :

- 13 pour
- 0 contre
- 0 abstention

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication le et du dépôt en Sous-Préfecture, le
Le Président,

Pour extrait conforme au registre
Le Président,

Déposé
à la sous-Préfecture

le : 10 JAN. 2022

